"Luchon Vol Libre"

Maison des associations

Mairie de Luchon

31110 Bagnères de Luchon

"Les Ailés"

Patrick Hadjadj

Le village

31110 Sode

Monsieur Alain Payot

Président

Fédération Française de Vol Libre

4, rue de Suisse

06000 Nice

Saint Mamet, le 4 juillet 2005

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, l'organisation de l'activité parapente se redynamise sur la vallée Luchonnaise depuis plus d'un an au travers du travail que mènent les membres de Luchon Vol Libre nouvellement adhérent à la FFVL.

Ce renouveau passe par la clarification de la gestion des sites du Luchonnais : celui dit de Luchon Superbagnères – Saint Mamet et celui dit de Oô.

C'est ainsi que les adhérents de Luchon Vol Libre qui regroupe aujourd'hui un très grand nombre de pratiquants locaux ont décidé que Luchon Vol Libre deviendrait l'interlocuteur local de l'activité et le gestionnaire des sites.

A l'occasion d'une visite sur le site Internet de la FFVL, nous avons remarqué que le gestionnaire indiqué pour le site de Luchon Superbagnères –Saint Mamet était le club "Les Ailés".

Pour mettre en cohérence nos orientations, nous nous sommes rapprochés du club "Les Ailés". A l'issue de nos échanges, nos deux clubs, Les Ailés et Luchon Vol Libre, sont parvenus à un accord et vous font part de leur décision commune de confier à Luchon Vol Libre la responsabilité du site.

Nous vous remercions de bien vouloir la prendre en compte. Pour toutes informations complémentaires sur Luchon Vol Libre et les sites Luchonnais, nous vous invitons à consulter notre site Internet suivant : http://LuchonVolLibre.net.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour les "Ailés"

Patrick Hadjadj

Président

Pour Luchon Vol Libre

Gilles Thuries

Président